



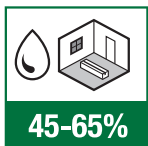
NOTICE DE POSE

Photo non contractuelle



www.realwood.eu

PARQUET CONTRECOLLÉ



FR "Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions). ES "Emisiones en el aire interior : Información sobre el nivel de emisión de sustancias volátiles en el aire interior, que suponen un riesgo de toxicidad por inhalación, en una escala de clase que va desde A+ (muy pocas emisiones) a C (grandes emisiones). PT "Emissões para o ar interior : Informação sobre o nível de emissão de substâncias voláteis no ar interior, que apresentam um risco toxicidade quando inaladas, numa escala que vai de A+ (reduzido nível de emissões) a C (elevado nível de emissões). IT "Emissioni nell'aria interna : Informazioni sul livello di emissioni di sostanze volatili nell'aria interna, con rischio di tossicità per inalazione, su una scala che va dalla classe A+ (emissioni molto lievi) alla classe C (forti emissioni). BR "Emissões para o ar interior : Informação sobre o nível de emissão de substâncias voláteis no ar interior, que apresentam um risco toxicidade quando inaladas, numa escala que vai de A+ (reduzido nível de emissões) a C (elevado nível de emissões). EL "Εκπομπές στον αέρα εσωτερικών χώρων : Πληροφορίες σχετικά με το επίπεδο ρύπων από πτητικές ουσίες στον αέρα εσωτερικών χώρων, οι οποίες ενέχουν κίνδυνο τοξικότητας δια της εισπνοής, σε κλίμακα κατηγορίας από A+ (σχευό ρύποι) ως C (σχευό ρύποι). EN "Indoor air emission: Information on the level of emission of volatile substances in interior air, featuring a risk of toxicity by inhalation, on a class scale from A+ (very low emissions) to C (high emissions).



POUR UN PAQUET NOUS
PLANTONS UN ARBRE



NOUS SAUVONS
LE FAUCON PELERIN



NOUS PRENONS SOIN
DU CHÊNE «BARTEK»

barlinek.com

NOTICE D'INFORMATION, de POSE et d'ENTRETIEN du PARQUET

PARQUETS FINIS ou BRUTS CONTRE-COLLÉS en pose flottante à clic

IMPORTANT :
Cet notice est à lire attentivement avant la pose du parquet.
Cet notice vous apportera les informations nécessaires à la bonne pose et au bon entretien de votre parquet.

Information relative au côté naturel du bois :
Votre parquet est réalisé en bois, qui est un matériau naturel et vivant. Ce côté naturel confère à votre parquet son caractère unique : en effet, chaque lame de parquet est réalisée à partir de pièces de bois uniques, elles mêmes produites à partir d'arbres différents. Ainsi, bien que ce parquet soit issu d'une sélection de bois, notamment pour ses critères esthétiques, il est normal que l'aspect de ce parquet reflète la diversité naturelle du bois.
Il est donc possible et normal, que d'une lame à l'autre, de légères variations de couleur et d'aspect soient perceptibles, reflétant ainsi le côté authentique et unique du bois, à la différence d'autres revêtements de sol (stratifiés, sols souples, carrelages, ...) qui reproduisent de façon industrielle l'aspect du bois.

Compatibilité du parquet avec les sols chauffants

Ce parquet est compatible avec un chauffage au sol type "chauffage à eau chaude", également couramment appelé "basse température" au sens du DTU 65.14 (anciennement DTU 65.1) et tel que défini dans l'arrêté de 1978 (en 3-à-3 avec une température maximum des sols en surface limitée à 28°C). Dans le cas d'un sol chauffant prévoir un jeu de dilatation de 12 mm.

Compatibilité du parquet avec les pièces humides :

Ce parquet n'est pas compatible avec les pièces humides. Dans une habitation, sont considérées comme pièces humides : les sanitaires, les salles de bains, les salles d'eau, les cuisines et toutes les autres pièces non chauffées ou susceptibles d'être soumises à une humidité au niveau du sol.

Conditions d'utilisation de votre parquet :

Votre parquet en bois, réagit à l'humidité. Cette humidité peut provenir soit de l'air ambiant soit de la construction (remontées capillaires par le sol ou les murs).
Votre parquet ne doit être mis en oeuvre que dans des locaux secs :

- Humidité relative de l'air doit être comprise entre 45% et 65% (sauf pour les parquets compatibles en pièce humide).
- Le parquet ne doit être exposé aux remontées d'humidité par le sol ou les murs.
- Le parquet ne doit pas être exposé à l'eau (accidentellement ou lors de son entretien).

Le stockage

48 heures
Stockez les paquets de parquet empilés à plat de façon à ce qu'ils ne subissent aucune déformation. Ils doivent être stockés à l'abri de l'humidité et des remontées d'humidité, c'est-à-dire :

- Dans une pièce sèche (chauffée si nécessaire).
- Dans une pièce non sujette aux condensations de vapeur d'eau.
- Isolée du sol si nécessaire.
- Le parquet est conservé dans son emballage à température ambiante pendant au moins 48 heures avant la pose. Les boîtes ne doivent être ouvertes qu'au fur et à mesure de la pose. En aucun cas, il ne faut ouvrir TOUS les paquets à l'avance.

Etat du chantier pour démarrer la pose :



La pose du parquet est la dernière étape avant l'installation des meubles. Les travaux de plomberie, de peinture, d'installation des fenêtres, des portes, de plomberie etc. doivent être finis. La pièce sera parfaitement sèche, fermée et la température sera d'au moins 19°C. Ne pas passer le parquet si l'hygrométrie de l'air ambiant n'est pas comprise entre 45% et 65%.

Vérification du support :

Le parquet doit être posé sur un support adéquat. Ce support doit être :

- SEC : le détalage ou le plancher support ne doit pas être susceptible d'empêcher le parquet à des remontées ou infiltration d'humidité sous quelque forme que ce soit. Le support en mortier ou en béton ne doit pas excéder 20% d'humidité (20% de la masse sèche). Avant de commencer la pose du parquet, il faut vérifier l'humidité du support. Dans le cas d'une construction neuve ou grosse rénovation, il est impératif de contrôler l'humidité de la chape afin de s'assurer du bon séchage de cette dernière.
- SANIT : ne doit avoir en surface ni pollution, ni saleté, ni colle.
- SOLIDE : c'est-à-dire que le support doit présenter en tout point une cohésion, résistance, rigidité et durabilité convenables.
- PLAN : pas plus de 3 mm de flèche en tout point du support sous une règle de 2 M et pas plus de 1 mm de flèche en tout point du support sous une règle de 30 cm.

En cas de pose collée sur sol chauffant pour les parquets compatibles, le support doit être au plus :

- POREUX : la surface doit être fine, lisse et régulière mais non glissante. Elle doit être absorbante pour permettre l'accrochage de la colle.
- PROPRETE : nettoyer et dépolluer le support avant la pose.

La pose



Déballage des lames :

Le déballage des lames se fait au fur et à mesure de la progression de la pose.

Orientation des lames :

Elles sont préférentiellement posées parallèlement à la longueur de la pièce.

Jeux périphériques de dilatation :

Le parquet ne doit pas venir en contact avec les maçonneries, les enduits, les plinthes, les huisseries, les tuyaux, les autres revêtements de sols (aux seuils), les escaliers, foyers de cheminées, ... ni d'une manière générale avec aucun obstacle.
Le jeu périphérique minimum à ménager est de 10 mm. Il doit être de 0,15% minimum de la dimension de la pièce.
En cas de pièce de grande dimension, la pose d'un profil de fractionnement peut être nécessaire.
Pensez à bien dégager tout obstacle (montant d' huisserie, tuyau, cheminée, ...) en appliquant les mêmes jeux que le long des murs.

Etapes de pose du parquet :

Pour le cas où :

Cas spécifique des parquets compatibles sols chauffants collés sur chauffage au sol basse température :

Chauffant à eau chaude (dit basse température, DTU 65.14 (anciennement DTU 65.1)) Arrêté de 1978 (réglementaire) : température maximum des sols en surface à 28°C.)
Vérifier l'hygrométrie de la chape avant la pose (en utilisant obligatoirement un hygromètre pour cette mesure de contrôle).

- Si chape ciment : 2,5% d'humidité maximum.
- Si chape anhydre : 0,5% d'humidité maximum tolérée.
- Respecter alors les étapes suivantes :
- Mise en route du chauffage pendant 30 jours préalablement à la pose.
- Arrêter le chauffage 48 heures avant la pose.
- Poser le parquet en pose collée en plein ou en pose flottante.
- Joint de dilatation de 12 mm dans le cas d'un sol chauffant.
- Remise en marche du chauffage après la pose de manière progressive (1°C par 24 heures).
- La pose s'effectue alors en pose collée en plein comme dans le cas d'un parquet en bois massif : vous rapprocher du point de contact avec les conseils de pose.

1 Si cela s'avère nécessaire, disposer un film polyuréthane afin d'éviter d'éventuelles remontées d'humidité. Les bandes de polyane doivent se recouvrir d'environ 20 cm où elles laissent entre elles hermétiquement.

Sous-couches accrues afin de réduire les bruits d'impact de pas, vous pouvez poser ou interposer une sous-couche phonique : vous reportez alors aux instructions de pose de cette dernière.

2 Découper la languette (partie mâle) sur toutes les lames de la première rangée adossées au mur.

3 Poser des cales entre les lames et le mur pour coiler le mur périphérique nécessitant de 10 mm.

4 Démarrer la pose du parquet en plaçant la première lame contre le mur.

5 Finir la première rangée jusqu'au mur de retour et terminer en coupant une lame à la longueur adéquate.

6 Vérifier le bon alignement des lames à l'aide de la règle métallique.

7 Démarrer la rangée suivante en utilisant le reste de la lame coupée en bout de rangée précédente.

8 Procéder ainsi en veillant à ce que les joints en bout de lames soient découpés d'une rangée à l'autre en laissant au minimum 30 cm.

9 Reporter la coupe à sur votre lame. Tracer une ligne tout le long et scier.

10 Positionner la lame.

11 Une fois votre parquet posé, retirez les cales et coupez le film polyuréthane à l'aide d'un cutter.

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

15 Réparer vos découpes sur la lame de parquet au voisinage des poteaux d' huisserie en respectant les jeux.

Attention de ne pas créer de point de contact et de bien respecter les jeux de 10 mm.

Dans le cas d'un bâtis bois, ces derniers peuvent être coupés en pied de poteau afin de faire passer le parquet en dessous, et cela, afin d'éviter de laisser des jeux périphériques apparents.

En cas de besoin, dans le cas de pièces de grandes dimensions, un joint de fractionnement peut être nécessaire :

16 Pour la pose du seuil, se reporter à la notice au seuil. Le seuil doit permettre de ménager les jeux et les recouvrements.

17 Les dimensions maximum où il ne faut pas faire de jeu de dilatation sont de 8m de large sur 20m de longueur. La largeur de la pièce ne doit pas dépasser 8m et la longueur 20m. Le parquet se pose du côté le plus long. Si les dimensions sont supérieures, il faut prévoir un jeu de dilatation quelque part dans la pièce.

18 Une fois votre parquet posé, vous pouvez procéder à la mise en place de vos plinthes.

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60



Barlinek est un produit fabriqué en France. Les lames de parquet sont fabriquées en France à partir de bois sélectionnés dans les forêts de France. Les produits sont fabriqués en France à partir de bois sélectionnés dans les forêts de France.

Barlinek est un produit fabriqué en France. Les lames de parquet sont fabriquées en France à partir de bois sélectionnés dans les forêts de France. Les produits sont fabriqués en France à partir de bois sélectionnés dans les forêts de France.

Barlinek est un produit fabriqué en France. Les lames de parquet sont fabriquées en France à partir de bois sélectionnés dans les forêts de France. Les produits sont fabriqués en France à partir de bois sélectionnés dans les forêts de France.

Barlinek est un produit fabriqué en France. Les lames de parquet sont fabriquées en France à partir de bois sélectionnés dans les forêts de France. Les produits sont fabriqués en France à partir de bois sélectionnés dans les forêts de France.



Barlinek Investycje Sp. z o.o.
ul. Przemysłowa 1, 74-320 POLINEK
POLSKA

BCB, BCC, BC1, BC4, BC8, BK1, BK2, BK4, BK8, BK9, BKT, BKW, BCA, BCU, BKU, BKA

0766
BPL 3W 01/07/2021

EN 14342:2013

F Parquet contrecollé, pose flottante.

RÉACTION AU FEU
Standard: EN 14342:2013
D_s - s1

LÉE À LA MASSE VOLUMIQUE MOYENNE MINIMALE
500 kg/m³

ET À L'ÉPAISSEUR MINIMALE HORS TOUT
10 mm

EMISSION DE FORMALDÉHYDE
Standard: EN 14342:2013
E - 1

CONDUCTIBILITÉ THERMIQUE
Standard: EN 14342:2013
0,14W/mK

DURABILITÉ BIOLOGIQUE
Standard: EN 14342:2013
NPD